





La proximité, facteur d'excellence

Les collectivités locales partenaires de l'université du XXI° siècle

Saint-Brieuc, 14 et 15 septembre 2017





La plus-value apportée par les PESP aux **VILLES** étudiants, aux établissements, au territoire FRANCE

- Dbjectif de l'étude : démontrer la plus-value des pôles d'enseignement supérieur de proximité (PESP) à la fois pour les étudiants, les établissements et les territoires, avec le triple objectif de valoriser, améliorer et stimuler les coopérations entre universités et collectivités/territoires
- > Une première difficulté : définir l'objet d'étude PESP
 - ➤ Un champ lexical varié depuis leur création et le plan U2000 : sites de proximité, antennes, campus déconcentrés, sites délocalisés, sites secondaires...
 - Sur quelle réalité urbaine ? Villes moyennes : quelle tailles ? Aires urbaines ? Agglomérations : quelle taille ?
 - Les SUVM (sites universitaires des villes moyennes) : un concept introduit par Catherine Soldano, Université Toulouse 2 Jean Jaurès, chercheure au CERTOP et Rachel Levy, Université Toulouse 3 Paul Sabatier, chercheure au LEREPS. La taille de l'unité géographique observée : villes moyennes dont l'aire urbaine est comprise entre 30 000 et 200 000 habitants.
 - → Ce choix exclut par exemple l'université de Toulon (400 000 habitants dans l'agglo mais seulement 15 000 étudiants), ou encore Nîmes, Perpignan, mais prend par exemple en compte Albi.





Quels indicateurs?



Universitaires

- Taux de réussite aux diplômes : licence, master
- Taux de passage L1/L2

Sociaux

- Taux de boursiers
- Part des boursiers dans les diplômés de LMD
- Catégories socio-professionnelles des parents
- Part des étudiants issus de CSP- dans les diplômés

Economiques

- Taux d'insertion professionnelle des diplômés
- Taux d'insertion professionnelle des dîplômés bourisers
- Impact de la présence des PESP sur l'économie locale, l'innovation des entreprises,
- Part de diplômés de l'université locale dans les entreprises locales...





Les choix opérés : une analyse comparative VILLES à double entrée



- > Analyse comparative des universités territoriales et des autres universités
- > Analyse comparative des antennes/sites de proximité et de leurs universités mères/de rattachement (hors universités territoriales)
- Permettant de mesurer l'impact du territoire, de la taille de l'université sur les résultats des étudiants





Périmètre et champs d'investigation



Analyse comparative universités territoriales avec les autres universités

<u>Universités territoriales retenues pour l'étude</u>: dont l'effectif est inférieur à 15 000 étudiants - hors outremer, lle de France et métropoles régionales - situées en dehors des métropoles régionales des anciennes régions (ex : Toulon: 9200 étudiants gardée - Limoges , ex capitale régionale : un peu plus de 15000 étudiants, exclue)

<u>Autres universités</u>: hors outre mer, et lle de France

- 2 indicateurs retenus :
 - Taux de réussite en licence (toutes filières confondues)
 - Taux de boursiers parmi les diplômés de master
 - Taux d'insertion professionnelle
- Analyse comparative antennes/sites de proximité avec les universités mères
 - Deux licences observées :
 - Droit : filière la plus ancienne et la plus répandue sur les sites de proximité, taux de passage de L1 à L2 difficile
 - STAPS: taux de pression élevé, insertion professionnelle délicate, taux de passage de L1 à L2 difficile





Liste des 16 universités territoriales étudiées



INU JF Champollion à ALBI

UNIVERSITE ARTOIS

UNIVERSITE d'AVIGNON ET DES PAYS DE VAUCLUSE

UNIVERSITE BRETAGNE SUD

UNIVERSITE SAVOIE MONTBLANC

UNIVERSITE DE CORSE PASQUALE PAOLI

UNIVERSITE LA ROCHELLE

UNIVERSITE LE HAVRE NORMANDIE

UNIVERSITE LE MANS MAINE

UNIVERSITE LITTORAL COTE d'OPALE

UNIVERSITE DE HAUTE ALSACE

UNIVERSITE DE NIMES

UNIVERSITE PAU PAYS DE L'ADOUR

UNIVERSITE PERPIGNAN VIA DOMITIA

UNIVERSITE DE TOULON

UNIVERSITE VALENCIENNES ET DU HAINAUT-CAMBRÉSIS





Liste de 36 autres universités, hors outremer et lle-de-France, retenues



UNIVERSITE AIX-MARSEILLE

UNIVERSITE AMIENS PICARDIE

UNIVERSITE ANGERS

UNIVERSITE BESANCON

UNIVERSITE BORDEAUX

UNIVERSITE BORDEAUX 3 MONTAIGNE

UNIVERSITE BREST

UNIVERSITE CAEN

UNIVERSITE CLERMONT FERRAND 1

UNIVERSITE CLERMONT FERRAND 2

UNIVERSITE DIJON

UNIVERSITE GRENOBLE

UNIVERSITE LILLE 1

UNIVERSITE LILLE 2

UNIVERSITE LILLE 3

UNIVERSITE LIMOGES

UNIVERSITE LORRAINE

UNIVERSITE LYON 1 CLAUDE BERNARD

UNIVERSITE LYON 2

UNIVERSITE LYON 3

UNIVERSITE MONTPELLIER

UNIVERSITE MONTPELLIER 3 PAUL VALÉRY

UNIVERSITE NANTES

UNIVERSITE NICE

UNIVERSITE ORLEANS

UNIVERSITE POITIERS

UNIVERSITE REIMS CHAMPAGNE ARDENNE

UNIVERSITE RENNES 1

UNIVERSITE RENNES 2

UNIVERSITE ROUEN

UNIVERSITE SAINT ETIENNE JEAN MONNET

UNIVERSITE STRASBOURG

UNIVERSITE TOULOUSE 1 CAPITOLE

UNIVERSITE TOULOUSE 2 JEAN JAURES

UNIVERSITE TOULOUSE 3 PAUL SABATIER

UNIVERSITE TOURS





Méthodologie



- > Etape 1 : Collecte des données par l'AVUF
 - En premier lieu : demande au SIES du MESR
 - En second lieu : interrogation directe des OVE des universités
 - Appui sur Résosup
 - Identification d'études sur le sujet
- **Etape 2** : Traitement et analyse des données par SYNAPSE
- **Etape 3**: Recommandations par SYNAPSE





Réussite en licence en 3 ou 4 ans : comment le MESR l'évalue t-elle ?



Méthode 1

- Réussite attribuée à l'université qui a accueilli l'étudiant en L1, quelle que soit l'université (et la mention de L) dans laquelle il obtient sa licence.
- Méthode qui fait sens au vu de l'importance de la L1.

Méthode 2

- Réussite attribuée à l'université qui valide la Licence quelle que soit l'université de départ.
- Les % obtenus sont très élevés, présentent peu d'écarts entre universités, et reflètent peu la diversité des situations.

Méthode 3

- Rapport entre le nombre d'étudiants qui ont réussi en licence et sont restés dans la même université 3 ans au moins ou qui ont quitté le système universitaire la 3ème année, sur le nombre d'étudiants inscrits en L1 3 ou 4 ans plus tôt.
- L'effectif est plus large, la moyenne nationale est moins bonne : 42,4%. La méthode comptabilise des étudiants qui partent.

Méthode 4

- Rapport entre les étudiants qui qui ont réussi en licence et sont restés 3 ou 4 ans dans la même université, sur le nombre d'étudiants inscrits en L1 3 ou 4 ans plus tôt.
- C'est la méthode la plus simple pour les comparaisons mais les cohortes observées sont plus faibles, plus homogènes aussi.

Le MESR calcule pour chacune des méthodes, les données brutes (nombre de diplômés sur nombre d'inscrits) et la valeur ajoutée.

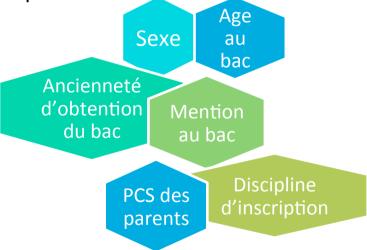




Réussite en licence en 3 ou 4 ans : la valeur ajoutée



- Calcul de la valeur ajoutée : la réussite en licence varie fortement selon un ensemble de caractéristiques notamment celles retenues ci-dessous par le MESR.
- Aussi, à côté des indicateurs bruts, des taux simulés sont calculés par établissement, correspondant à la réussite qu'on pourrait observer pour l'université, si celle des différentes catégories d'étudiants était identique à la réussite nationale pour ces mêmes catégories. Cet indicateur permet de neutraliser l'effet de certaines des caractéristiques propres des étudiants :



→ L'écart entre le taux observé et le taux simulé est appelé la valeur ajoutée.

Néanmoins, certaines caractéristiques ne sont pas prises en compte dans ces simulations et des spécificités par établissement (ex : modalités de notation) ne sont pas observables ou mesurables.



Les autres indicateurs de réussite en licence



- Le passage de L1 en L2 : il n'est pas facile à comparer car les universités ont la possibilité de pratiquer « l'enjambement » (faire progresser les étudiants dans le cursus L). L'étudiant est alors, pour une année universitaire donnée, inscrit à la fois en L1 et en L2 administrativement. Cela ne veut pas dire qu'il a eu la L1 dans son intégralité.
- Le taux de réussite en un an en L3 : il n'est pas discriminant puisque les années les plus difficiles sont passées. Sur les 36 autres universités, seulement 10 universités sont en dessous de la moyenne nationale (de 78%), 2 sur 16 pour les universités territoriales qui obtiennent en outre les meilleurs scores.
- Pour les chercheurs de l'IREDU, et selon un certain nombre de travaux sur la réussite à l'université, « les caractéristiques sociodémographiques, les conditions de vie, la scolarité antérieure, les pratiques et manières d'étudier, le contexte universitaire apparaissent comme les cinq piliers
 - déterminants de la réussite ». Cependant, les articulations entre ces divers facteurs restent assez peu travaillées (travaux de M. Romainville et C.





Les choix opérés

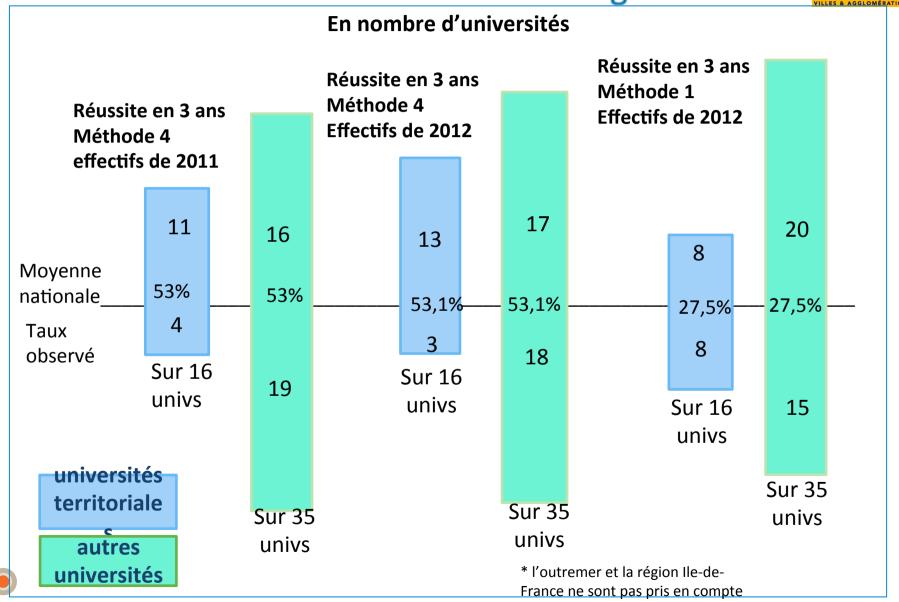


- La réussite en 3 ans (dont le taux est inférieur à celui de la réussite en 4 ans), est un indicateur de performance assez révélateur de la performance de l'université, surtout s'il est combiné à la méthode 4.
- La méthode 4 bien que portant sur de plus petites cohortes est très représentative de la réussite dans une même université.
- Le taux de réussite en 3 ans avec la méthode 1 qui récompense l'université d'accueil en L1, année difficile avec un niveau de réorientation important et un taux d'échec élevé, est intéressante à comparer avec celui de la méthode 4.





Réussite en licence en 3 ans : les universités LES territoriales se distinguent





Réussite en licence en 3 ans : les universités territoriales se distinguent (suite)



- Globalement, plus l'effectif étudiant de l'université est petit, meilleur est le résultat en licence*. Néanmoins, d'une année sur l'autre, le taux de réussite peut varier fortement dans la même université.
- La valeur ajoutée des universités territoriales est meilleure :
 - Sur 16 universités territoriales, seulement 2 qui ont un taux de réussite inférieure à la moyenne nationale (sur le taux de réussite en 3 ans, méthode 4, effectifs 2012), ont une VA négative ; 2 ont une VA supérieure à 10. La moyenne est à 5,3.
 - Sur 35 universités: 21 ont une VA négative (sur le taux de réussite en 3 ans, méthode 4, effectifs 2012) dont 6 ont un taux de réussite supérieur à a moyenne nationale; 3 ont une VA supérieure à 10. La moyenne est à -8,5.
- Mais il arrive que la valeur ajoutée soit négative malgré un taux de réussite supérieure à la moyenne nationale, et inversement. Les autres critères (CSP des parents, filières de recrutement de bacs, etc...) font donc bien varier les résultats. Le MESR montre que la réussite en licence des diplômés de bacs généraux est plus élevée que celle des autres filières de bacs ; de même, les filles réussissent mieux que les garçons...
- On note que toutes les universités territoriales et quasiment toutes les autres, qui ont un taux inférieur à la moyenne nationale en 3 ans, ont un taux également inférieur à la moyenne nationale pour la réussite en 3 ou 4 ans.

*Source : MESR, open data et enquêtes

A Noter : Les universités d'outremer et de l'Ile-de-France ne sont pas comptabilisées dans notre étude.

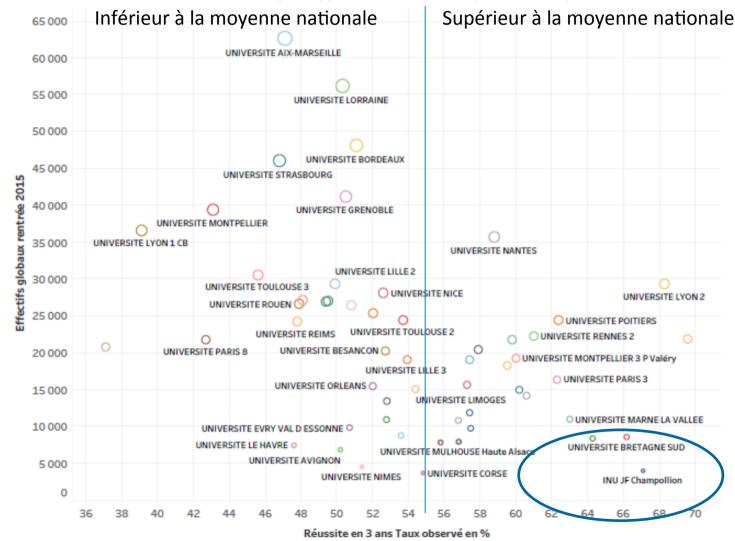




La réussite en 3 ans (méthode 4) rapportée VIIIFS à l'effectif global de l'université

Précaution de lecture : les noms de toutes les universités représentées sur ce graphique n'ont pas pu être reportés pour des questions de lisibilité.

Réussite en 3 ans par rapport à l'effectif total (rentrée 2015)



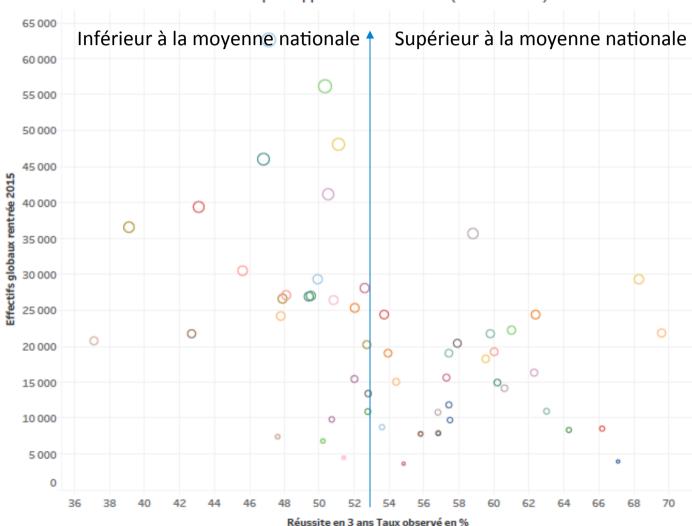




La réussite en 3 ans (méthode 4) rapportée à l'effectif global de l'université





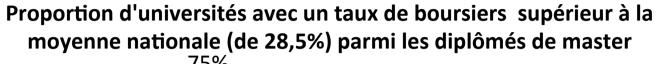


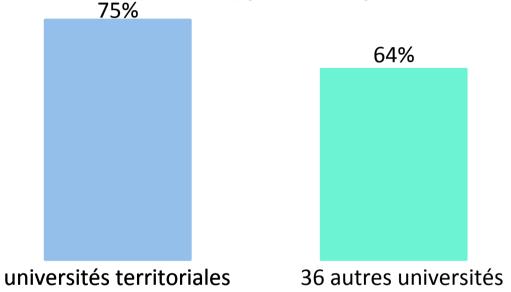




Taux de boursiers parmi les diplômés de master : les universités territoriales en tête







Source : open data du MESR, enquête sur l'insertion pro des diplômés 2013

Avec un nombre de boursiers plus élevé que dans les autres universités et que la moyenne nationale passée à 40% en 2016, les universités territoriales ont un taux de boursiers parmi les diplômés de master plus élevé. Faut-il en déduire qu'un étudiant boursier a plus de chance de réussir aux études dans une université territoriale ? A noter : Si on ajoute les universités parisiennes aux 36 universités, elles font baisser le résultat.



Insertion professionnelle des universités territoriales et autres universités : la méthode du MESR



- Six indicateurs à 18 mois et à 30 mois après le diplôme (par enquête) :
 - Le taux d'insertion,
 - La part d'emplois stables,
 - La part d'emplois à temps plein,
 - La part d'emplois de niveau cadre ou profession intermédiaire,
 - Le salaire net mensuel médian des emplois à temps plein,
 - Le salaire brut annuel médian estimé à partir du salaire net mensuel médian.
- Deux indicateurs complémentaires :
 - Le taux de mobilité (pourcentage des emplois extérieurs à la région de l'université d'origine, y compris à l'étranger),
 - La part des emplois de niveau cadre (seulement).
- 4 éléments de contexte socio-économique :
 - Le pourcentage de femmes parmi les répondants,
 - Le pourcentage de diplômés boursiers de l'université,
 - Le taux de chômage régional,
 - Le salaire net mensuel médian régional des jeunes âgés de 25 à 29 ans employés à temps plein dans les catégories cadres ou professions intermédiaires.





Taux d'insertion professionnelle : un déterminant peu différenciant entre universités...



- ➤ Il n'est pas pertinent d'observer le taux d'insertion globale de l'université, des écarts entre filières pouvant être importants.
- Mais les réponses aux enquêtes par discipline sont insuffisantes pour pouvoir être représentatives : ex. 20 répondants (même si 90% de taux de réponse de la cohorte).
- Par filière, les écarts entre universités territoriales et autres universités sont variables :
 - Ex Filière économie, droit, gestion :
 - 43% des universités territoriales (14 concernées) ont un taux d'insertion à 18 mois supérieure à la moyenne nationale (87%) contre 70,5% pour les autres universités (34 concernées)
 - 78,5% des universités territoriales (14 concernées) ont un taux d'insertion à 30 mois supérieure à la moyenne nationale (91%) contre 76,5% pour les autres universités (34 concernées)





...mais pouvant dépendre de variables territorialisées



- Selon des chercheurs de l'IREDU* en 2011, il existe une corrélation « entre le taux d'insertion des diplômés et les variables territorialisées ».
 - Ainsi pour 59 départements universitaires relevant du secteur droit, économie et gestion, un taux de chômage "jeune" plus élevé de 1% dans la région d'implantation de l'université entraînerait, pour les diplômés de master de ce secteur, une baisse du taux d'insertion dans l'emploi de 0,32%.
 - De manière assez générale, on pourrait avancer que l'insertion dans le secteur "Droit économie et gestion" est plus pénalisée par des phénomènes d'éviction liés au chômage local, alors que l'insertion pour les diplômés des sciences serait favorisée par les opportunités de croissance ou de création d'emploi. »
- Giret et Goudard (en 2007) montrent que « globalement les effets établissements sont faibles par rapport aux effets des caractéristiques individuelles et du marché du travail. Ils sont même très souvent non significatifs lorsque l'on intègre quelques variables caractéristiques des universités comme la part d'étudiants boursiers sur critères sociaux et la part des formations professionnelles dans l'établissement ».
- L'IREDU conclut que « l'établissement supérieur qui doit être mis en avant n'est pas celui où le taux d'insertion est favorable dans l'absolu pour une spécialité, mais celui où un étudiant de cette spécialité se verra mieux inséré sur le marché du travail compte tenu de ce à quoi il aurait dû s'attendre en fonction des ses origines socio familiales, de ses performances antérieures ... »

*Source : Les Documents de Travail de l'IREDU, « Peut-on classer les universités en fonction de leur performance d'insertion ? », Jean Bourdon, Jean-François Giret et Mathieu Goudard, Février 2011





Listes des « antennes »/sites de proximité des universités observées (hors universités territoriales)



Sites de proximité/ Universités de rattachement	DROIT	STAPS
AGEN / U Bordeaux	1	
ALENÇON / U Caen		
Normandie	1	
ANGOULEME / U Poitiers	1	1
ARLES / U Aix Marseille	1	
BELFORT / U Franche Comté		1
BOURGES / U Orléans	1	
BOURG EN BRESSE / U Lyon 3	1	
BLOIS / U F. Rabelais Tours	1	
BRIVE / U Limoges	1	1
CAMBRAI / U Lille	1	
CHATEAUROUX / U Orléans	1	
CHOLET /U Angers	1	
EPINAL / U Lorraine	1	1
EVREUX/U Rouen	1	

Sites de proximité/Universités		
de rattachement	DROIT	STAPS
GAP / Aix Marseille		1
LA ROCHE s YON / U Nantes	1	
LE CREUSOT / U Bourgogne		1
MONTAUBAN / UT1 Capitole	1	
NEVERS / U Bourgogne	1	
NIORT / U Poitiers	1	
PERIGUEUX / U Bordeaux	1	
ROANNE/ J. Monnet St-Etienne	1	
SAINT-BRIEUC / U Rennes 1 & 2	1	1
SARREGUEMINES/ U Lorraine	1	
TROYES / U Champagne		
Ardenne	1	
VALENCE / U Grenoble	1	1

Hors outremer et Ile-de-France





Analyse comparative des « antennes »/ sites de proximité des universités observées



- Les données disponibles sont, pour la plupart des universités, amalgamées (ie indifférenciées entre sites mères et sites de proximité) et hétérogènes : il faut donc obtenir les données auprès des OVE ou des UFR directement.
- ➤ Sur 23 sites de proximité d'universités (hors universités territoriales) avec la filière Droit, l'AVUF a pu récupérer les résultats de 7 d'entre eux.
- ➤ Sur 8 sites de proximité d'universités (hors universités territoriales) avec la filière Staps, l'AVUF a pu récupérer les résultats de 2 d'entre eux.





Des données insuffisantes et hétérogènes pour tirer des enseignements



En Droit :

- Réussite en L1 : 3 sites sur 6 sites de proximité observables ont un résultat supérieur à celui de l'université mère en 2014-15 ou 2015-16 mais attention pour l'un des sites le taux est mesuré sur le nombre de présents, pas sur le nombre d'inscrits.
- Réussite en licence en 3 ans : 2 sites de proximité observables ont un meilleur score que l'université mère (à pondérer car l'un des sites n'avait que 7 étudiants inscrits).
- En Staps, sur les 2 sites observables :
 - L'un a un taux supérieur de réussite en L1 (+5 points : 56% contre 51%) par rapport à son université de rattachement, et ce depuis plusieurs années ; on ne connaît pas les résultats pour la L3 ni pour la réussite en 3 ans. Dans la même université, le site de proximité où se trouve la filière droit a un taux inférieur en L1, la L3 n'existant pas sur ce site.
 - L'autre a des résultats en-dessous de l'université mère de 8 points pour la L1 et la L2 mais au-dessus pour la L3 de 1 à 2 points selon la spécialité.

On ne peut tirer de conclusions hâtives de cette analyse comparative qui porte sur trop peu de sites pour que les résultats puissent être extrapolés.





4 études comparant les antennes à leur université mère



Etude de l'IREDU, BOURDON et al., 1994, « Délocalisations universitaires : le cas de Nevers », Annales de la recherche urbaine

Comparaison de la réussite en licence de droit entre le site de Nevers et celui de Dijon. Les étudiants en droit de Nevers présentent des profils socio-économiques spécifiques : 30% ont un bac techno (20% à Dijon), près de 50% sont enfants d'ouvriers ou employés (25% à Dijon) et sont plus âgés. Le taux d'admission en L2 est nettement supérieur à Dijon. Les auteurs appliquent ensuite un certain nombre de modèles économétriques pour réduire les variables liés au passé, qui permettent d'atténuer les écarts. Au final, ils concluent qu'un étudiant sur un SUVM a les mêmes probabilités d'obtention de son DEUG qu'un étudiant sur le site mère.

Etude de G. FELOUZIS, 2001, « Les délocalisations universitaires et la démocratisation de l'ES », Revue française de pédagogie, n°136

Comparaison de la réussite en licence de droit entre le site de Bordeaux et les SUVM de Périgueux et Agen. L'étude confirme la démocratisation de l'ES sur les SUVM. Mais la réussite est plus contrastée : sur deux ans, peu d'écarts mais après 3 ou 4 années d'inscription, Bordeaux devance les autres. Mais en raisonnant sur les probabilités globales de réussir, Périgueux devance Bordeaux qui devance Agen. Il conclut qu'un SUVM n'a pas « d'effet mécanique, favorable ou défavorable sur la réussite des étudiants, »





4 études comparant les antennes VILLES à leur université mère (suite)



Etude de C. ERARD, C. GUEGNARD, J. MURDOCH, chercheurs à l'IREDU – CEREQ, « Etudiants en STAPS, les territoires de la réussite... », in « Etudes galères et réussite, Conditions de vie et parcours à l'université », chapitre 2, 2016

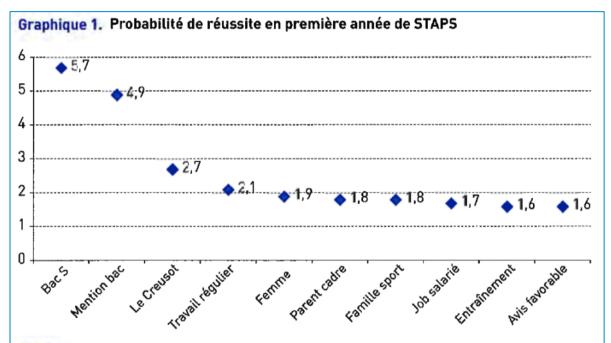
Comparaison de la réussite en L1 de Staps (en 2013) entre le site du Creusot (52%) et le siège de l'Université de Bourgogne à Dijon (40%) : quels facteurs favorisent cette réussite au Creusot ?

- De **nombreux facteurs socio-économiques** : taux de boursiers plus élevé au Creusot (67% contre 49%), élèves issus de bac S plus nombreux à Dijon, décohabitation plus forte au Creusot, etc, sont défavorables au Creusot. Un étudiant de parents cadres a 8 fois plus de chance de réussir au Creusot qu'à Dijon où l'origine sociale ne joue pas.
- Les autres caractéristiques extrascolaires (pratique du sport et activité salariée) sont très similaires entre les deux sites et il est clair qu'elles favorisent la réussite en Staps.
- Les enseignements et même les enseignants des matières spécifiques sont les mêmes.
- Le choix d'orientation et ses justifications sont également très proches entre les étudiants des deux sites. Cependant l'étudiant ayant reçu un avis favorable pour l'inscription en L1 se retrouve le plus souvent en L2. Or le nombre d'avis favorable est plus élevé au Creusot.
- Ceci est à corréler aussi à un accueil sur le site plus serein : hétérogénéité moindre (87% des étudiants du site du Creusot sont du département de Saône-et-Loire), effectif bien plus petit au Creusot (1000 étudiants contre 22 000 à Dijon). Si le nombre d'élèves en TD est identique sur les deux sites, le fonctionnement est plus resserré sur Le Creusot : suivi personnalisé, proximité des espaces de vie, des enseignants, etc.



Etude licence Staps Le Creusot//Dijon





Source: base APOGEE 2012-2013, enquête 2013, IREDU.

Note : les résultats du modèle sont présentés en odds ratio (rapport de chances).

Lecture : toutes choses égales par ailleurs, un étudiant inscrit au Creusot a trois fois plus

de chances de réussir en première année par rapport à un étudiant de Dijon.

→ Ainsi les auteurs montrent que « le territoire de vie et d'études apparait comme un facteur d'hétérogénéité supplémentaire qui va structurer les parcours à l'université, plus ou moins favorables selon les cas ».





4 études comparant les antennes à leur université mère (suite)



- Etude d'E. BERNET, « Les résultats des étudiants de la filière AES », 2009, in « L'université et ses territoires », PUF de Grenoble, 2015
- Comparaison de la réussite en licence en AES, entre le site de Dijon et celui du Creusot : suivi pendant 4 ans d'étudiants primo entrants en 1999 et 2000
- Les étudiants issus de CSP- représentent 52,3% sur le site du Creusot contre 39,6% à Dijon. On compte 66,4% de boursiers au Creusot contre 56,2% à Dijon, et une plus forte proportion d'hommes : 35% contre 26%. Mais les résultats au bac ne sont pas moins bons au Creusot, il y a juste moins de mentions B et AB. Les étudiants du Creusot sont pour 96% issus du département de la Saône-et-Loire, de Bac ES obtenus sur la CU Le Creusot Monceau et de bacs technos voire pros sur le reste du département, alors que Dijon recrute sur toute l'académie.
- Bernet différencie la population d'inscrits, des inscrits confirmés (ie. inscrits deux années consécutives dans la même filière). Il mesure la réussite brute et la réussite nette après avoir neutralisé les caractéristiques individuelles des étudiants.
- La réussite brute en DEUG en 2 ans (26,1% au Creusot contre 20,3% à Dijon) et celle cumulée en 4 ans (31% au Creusot contre 28,8% à Dijon) sont meilleures au Creusot. Les caractéristiques sociodémographiques ne sont pas discriminantes mais la scolarité antérieure l'est. La possession d'une bourse et l'année d'inscription (1999 ou 2000) n'ont pas d'incidence. Le site d'études n'est pas un facteur d'inégalité. Les sorties sans validation après un an sont plus nombreuses au Creusot mais après deux ans, sont plus nombreuses à Dijon.
- Sur la population des confirmés (343 étudiants dont 80% sont à Dijon), l'écart entre Le Creusot et Dijon se creuse de plus 20 points en faveur du Creusot. La scolarité antérieure est à nouveau la variable la plus significative mais le lieu d'études devient également une variable significative (+11,7 points pour Le Creusot en 2 ans, 6 points sur une période plus longue).
- 70% des Creusotins de DEUG Staps poursuivent une licence à l'université de Bourgogne à Dijon, contre 62% pour les Dijonnais.



Les enseignements



- Les taux bruts sur la réussite en licence ne reflètent pas la réalité des établissements, la VA un peu plus du fait qu'elle prend en compte des facteurs socio-démographiques des étudiants.
- Mais la réussite est liée à d'autres facteurs : environnement universitaire, conditions d'étude...
- ➢ Il existe de fortes variations selon la méthode retenue et des écarts importants (de 1 à 20 points) d'une année sur l'autre pour une même université. Le taux de réussite en 3 à 4 ans est très supérieur à celui en 3 ans quelle que soit l'université.
- Pour autant, les chiffres confirment quelques hypothèses de départ :
 - Le nombre d'universités territoriales qui ont un taux de réussite en licence en 3 ans (méthode 4) supérieur à la moyenne nationale est plus élevé que celui des autres universités.
 - Globalement plus l'effectif est petit, meilleur est le taux de réussite et plus haute est la VA.
 - Les antennes et les universités territoriales ont un taux de boursiers supérieur aux autres universités et un taux de boursiers diplômés de master supérieur à la moyenne nationale. Elles ont donc un rôle important de démocratisation des études supérieures.
- On suppose qu'une grande majorité de sites de proximité ont de meilleurs résultats dans une discipline donnée que les sites mères et que ces résultats sont liés à la taille et à l'organisation de l'établissement, mais les données recueillies sont insuffisantes et hétérogènes pour l'affirmer.
- Le taux d'insertion professionnelle n'est pas un déterminant différenciant.





Quelle suite donner?



- Pour mesurer l'impact tant du PESP que du territoire, il est nécessaire de collecter des données harmonisées auprès de chaque université à l'échelle des lieux d'études (site de proximité // site mère).
- Le taux de réussite en licence est un indicateur intéressant malgré les variables qui le définissent, à condition de bien définir les règles :

Exemple par filière :

- Taux de réussite sur chaque année de licence (nombre d'admis sur nombre d'inscrits et nombre d'admis sur nombre de présents)
- Taux de réussite en licence en 3 ans (nombre d'admis sur nombre d'inscrits et nombre d'admis sur nombre de présents)
- Idem pour la licence en 3 ou 4 ans
- Ajouter à ces données, quelques caractéristiques sur l'origine des étudiants en L1 (ex. % par filière de bac, CSP des parents, taux de boursiers)
- La filière AES pourrait être ajoutée aux filières Droit et Staps, moins sélective, réputée plus facile, présente sur les sites de proximité, avec un taux d'échec moins élevé entre L1 et L2, elle apporterait une vision complémentaire.

